

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du 21 mai 2026.

Tenue virtuellement à 18 h 30

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 PRÉSENCE ET QUORUM

Annie Fortin, directrice	P	Emanuela Yves-Lyne Verdieu, parent	P
Marie-Claude St-Hilaire, secrétaire	P	Annie Poirier, technicienne du service de garde	P
Alexandre Ducharme, président	P	Christine Bezeau, enseignante	P
Josiane Roberge, vice-présidente	P	Élisabeth Pacheco Da Costa , enseignante	P
Guillaume Viens, parent	P		
Olive Vidal Mbunkeu, parent	P		
Catherine Béliveau, parent	P		

1.1 OUVERTURE, PRÉSENCE ET QUORUM

La séance du conseil d'établissement débute à 18 h 32.

1.2 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

" est proposé par Mme Annie Poirier d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/0047

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 FÉVRIER 2026

M. Guillaume Viens propose d'adopter le procès-verbal du 29 avril 2026.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/048

2 APPROBATION

2.1 UTILISATION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (SURPLUS SERVICE DE GARDE)

La direction explique les sommes utilisées pour souligner le Gala reconnaissance de notre bénévole Mme Caroline Labelle, pour un montant de 75.00 \$.

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

Il est proposé par Mme Josiane Roberge d'approuver d'utiliser la somme de 75.00 \$.

Approuvé à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/049

2.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Mme Fortin présente l'entreprise North Hatley Products qui font des produits de l'érable. L'école Le Carrefour avait déjà fait affaire avec eux et avait été grandement satisfait.

ATTENDU que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique* autorise le conseil d'établissement à solliciter et recevoir des contributions bénévoles pour soutenir financièrement les activités de l'école;

ATTENDU que ces contributions doivent être exemptes de conditions incompatibles avec la mission éducative de l'école, notamment toute forme de sollicitation à caractère commercial;

ATTENDU que les sommes recueillies soient versées dans un fonds à destination spécial qui est sous la surveillance du conseil d'établissement;

ATTENDU que le profit total de la campagne de financement soit utilisé de la façon suivante :

Tout projet soumis au conseil d'établissement en cours d'année

ATTENDU que les sommes versées demeureront dans le fonds à destination spécial et ne seront pas redistribuées aux parents et/ou élèves en cas de l'impossibilité pour un élève de participer au projet visé et seront utilisées conformément aux décisions du conseil d'établissement;

ATTENDU qu'advenant un surplus d'argent soit amassé, la somme demeurera dans le fonds à destination spécial et sera utilisée conformément aux décisions du conseil d'établissement;

ATTENDU que les sommes demeureront dans le fonds à destination spécial et ne seront pas redistribuées aux parents et/ou élèves advenant l'impossibilité de l'école Le Carrefour de participer au projet soutenu par la campagne de financement et seront utilisées conformément aux décisions du conseil d'établissement

Il est proposé par : Marie-Claude St-Hilaire

DE SOLLICITER des contributions bénévoles dans le cadre de la campagne de financement 2026, visant à soutenir financièrement tout projet soumis au conseil d'établissement en cours d'année 2026.

DE DÉPOSER les contributions reçues dans le fonds à destination spécial de l'école pour le financement de 2026.

Approuvé à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/050

3 ADOPTION

3.1 BUDGET INITIAL

Mme Fortin présente la répartition du budget initial prévisionnel pour l'exercice financier 2026-2027. Le budget présenté est équilibré.

Il est proposé par M. Olive Vidal Mbunkeu d'adopter le budget initial.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/051

4 INFORMATION

4.1 CONSULTATION DES ÉLÈVES

Les élèves de 1^{re} à 6^e année ont été sondés en lien avec le climat scolaire pour recueillir des données pour l'élaboration du plan de lutte.

5 INFORMATIONS/QUESTIONS

5.1 DIRECTION

- Une activité a eu lieu pour souligner les gestes de bienveillance des élèves pour le soutien aux comportements positifs (crème glacée et barbotine).

5.2 SERVICE DE GARDE

- Nous sommes légèrement en hausse de clientèle pour les inscriptions au service de garde pour 2026-2027.
- La semaine du service de garde lors d'un dîner et des activités spéciales ont eu lieu pour les élèves.

5.3 ÉQUIPE-ÉCOLE

- Mme Élisabeth a souligné la 1^{re} participation de la chorale en cœur de notre école à un événement régional ou notre école s'est démarquée.

5.4 PRÉSIDENT

5.5 REPRÉSENTANT COMITÉ DE PARENTS

6 VARIA

Aucun varia

7 LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Mme Annie Poirier que la séance soit levée, il est 19 h 34.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/052



Alexandre Ducharme, président



Annie Fortin, directrice